

Constat amiable d'accident automobile

Ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité, mais un relevé des identités et des faits, servant à l'accélération du règlement

à signer obligatoirement par les DEUX conducteurs

1 . Date de l'accident Heure	2 - Lieu 3 . Blessés même légers
4 . Dégâts matériels autres qu'aux vehicules A et B	5. Témoins noms, adresses et tel (à souligner s'il s'agit d'un passager de A ou B)
VEHICULE A	12. Circonstances VEHICIII F B
VEHICULE A 6. Société d'Assurances Véhicule assuré par Contrat d'Assurance N° Agence Attestation valable du au 7. Identité du Conducteur Nom Prénom Adresse Permis de conduire N° Délivré le 8. Assuré (voir attest. d'assur.) Nom Prénom Adresse Tél. 9. Identité du Véhicule Marque, Type N° d'immatriculation Sens suivi Venant de Allant à	Mettre une croix (x) dans chacune des cases utiles pour preciser le croquis 1 en stationnement 1 2 quittait un stationnement 2 3 prenait un stationnement 3 4 sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre 5 s'enaggeait dans un parking, un 5 lieu privé, un chemin de terre 6 arrêt de circulation 6 7 frottement sans changement de file 9 roulait dans le même sens et sur une même file 9 roulait dans le même sens et sur une même file 10 changeait de file 10 changeait de file 11 doublait 11 loublait 14 reculait 15 réservée à la circulaition en sens invese 15 réservée à la circulaition en sens invese 16 reservée à la circulaition en sens invese 15 réservée à la circulaition en sens invese 15 reservée à la circulaition en sens invese 15 reservée à la circulaition en sens in
10. Indiquer par une flèche le point de choc initial	13 Croquis de l'accident le point de choc initial
11. Dégât apparents 14. Observations	11. Dégât apparents
14. Observations	14. Observations
	A 15. Signature des conducteurs B